



Le 19 janvier 2011

## COMMUNIQUE

**Objet** : Renouvellement de l'aide à l'achat d'un composteur en 2011  
**Réf** : Com

Depuis 2008, la communauté de communes valorise le compostage auprès des particuliers en offrant une aide de 20% à l'achat d'un composteur. Devant les bons chiffres obtenus (environ 370 composteurs installés dans les jardins depuis 2008), **les élus du pays d'Evian ont décidé de reconduire en 2011 cette aide pour valoriser le compostage.**

**La communauté de communes prend ainsi en charge 20% du coût d'achat d'un composteur extérieur d'une capacité de 600 litres**, qui vous permettra de transformer vos déchets organiques (déchets de cuisine et de jardin) en engrais 100% naturel.

38 € restent à la charge de l'utilisateur. Pour bénéficier de cette offre, vous devez être domiciliés sur le pays d'Evian et passer à la communauté de communes pour retirer le bon d'achat.

En 2010, une opération de sensibilisation a été menée dans les écoles primaires et maternelles du pays d'Evian. Des composteurs ont été installés dans les jardins des écoles afin de faire participer les élèves et leur apprendre les bons gestes.

Les ambassadeurs du tri répondront à toutes vos questions (Tél. 04 50 74 57 85) et vous initieront aux bonnes pratiques du compostage. Que doit-on mettre dans un composteur ? A quelle période de l'année ? Pour mieux comprendre le processus de fabrication du compost, un guide du compostage est également téléchargeable sur le site du pays d'Evian [www.pays-evian.fr](http://www.pays-evian.fr)

Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la cuisine et du jardin et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinerie. Cela contribue à réduire le volume de sa poubelle, à diminuer les coûts de collecte et d'incinération.

Plus d'informations à la CC du pays d'Evian, 6 avenue des Mateirons à Evian tél. 04 50 74 57 85 ou [www.pays-evian.fr](http://www.pays-evian.fr)

### Contact presse:

- Stéphane Munoz, ambassadeur du tri - CCPE. Tél. 04 50 74 57 85  
- Maxence Denavit, service communication – CCPE  
Tél. 04 50 74 56 91 / [maxence.denavit@cc-paysevian.fr](mailto:maxence.denavit@cc-paysevian.fr)